

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt et un, le dix huit mars, le conseil communautaire s'est réuni à Cambrai (Nord), salle du Marché Couvert, sur la convocation qui lui a été adressée le cinq mars deux mil vingt et un, en application des dispositions de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales sous la présidence de M. François-Xavier VILLAIN, Président.

Nombre de délégués communautaires en exercice	92
Nombre de délégués communautaires présents	75
Nombre de votes	88

**Nombre de conseillers communautaires titulaires présents : 75**

ANNEUX : M. Thierry LEVEQUE - AUBENCHEUL-AU-BAC : M. Michel PRETTRE - BANTEUX : Mme Bernadette GODET - BANTIGNY : M. Yves MARECAILLE - BANTOUZELLE : Mme Sylviane MAUR - BLECOURT : M. Jean-Paul BASSELET - BOURSIES : M. Slimane RAHEM - CAGNONCLES : M. Bruno LEFEBVRE - CAMBRAI : M. Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Jeannie Berteloot, Mme Martine BILBAUT, Mme Claire BURLET, Mme Amélia CAFEDE, Mme Aline CHATELAIN ; Mme Marie-Anne DELEVALLEE, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Mme Martine DESMOULIN, M. Jean-Marie DEVILLERS, M. Christian DHENIN, Mme Sylvie LABADENS, M. Gérard LAURENT, M. Jean-Pascal LEROUGE, Mme Sylviane LIENARD, M. Stéphane MAURICE, M. Brahim MOAMMIN, Mme Laurence SAYDON, M. Nicolas SIEGLER, M. Nicolas SIMEON, M. Sylvain TRANOY, M. Benoit VAILLANT, M. Pierre-Antoine VILLAIN, M. François-Xavier VILLAIN, Mme Virginie WIART - CREVECOEUR-SUR-ESCAUT : M. Gilbert DRAIN - CUVILLERS : M. Jacky LAURENT - DOIGNIES : M. Pascal MOMPACH - ESCAUDOEUVRES : Mme Agnès BILBAUT, M. Thierry BOUTEMAN - ESNES : M. Olivier GOBERT - ESTRUN : M. Jean-Luc FASCIAUX - ESWARS : M. Francis REGNAULT - FLESQUIERES : Mme Fernande LAMOURET - FONTAINE-NOTRE-DAME : M. Bruno IVANEC - FRESSIES : Mme Marie-Danièle CHEVALLIER - GOUZEACOURT : M. Jacques RICHARD - HAYNECOURT : M. Bernard HUREZ - HEM-LENGLET : Mme Yvette BLANCHARD - IWUY : Mme Emilie DUPUIS, M. Pascal GUSTIN, M. Daniel POTEAU - LES-RUES-DES-VIGNES : M. Marc LANGLAIS - LESDAIN : Mme Geneviève GAUTIER - MARCOING : M. Jean-Claude GUINET - MASNIERES : M. Francis NOBLECOURT, Mme Christelle COUTANT - MOEUVRES : M. Gérard SETAN - NAVES : M. Jean-Pierre DHORME - NEUVILLE-SAINT-REMY : M. Jean-Pierre COUVENT, M. Christian DUMONT, Mme Martine LABALETTE - NIERGNIES : Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI - NOYELLES-SUR-ESCAUT : M. Philippe LOYEZ - PROVILLE : M. Guy COUELLE, Mme Thérèse WARGNIES - RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE : Mme Maryvone RINGEVAL - RAMILLIES : M. Olivier DELSAUX - RIBECOURT-LA-TOUR : Mme Christelle MARQUES - SAILLY-LEZ-CAMBRAI : Mme Marie-Thérèse DOIGNEAUX - SANCOURT : M. Claude LECLERCQ - SERANVILLERS-FORENVILLE : Mme Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD - THUN-L'EVEQUE : M. Jacques DENOYELLE - VILLERS-EN-CAUCHIES : M. Pascal DUEZ - VILLERS-GUISLAIN : M. Gérard ALLART - VILLERS-POUICH : M. Pascal BRUNIAUX - WAMBAIX : M. Romain MANESSE..

**Nombre de conseillers communautaires absents excusés, avant donné procuration : 09**

CAMBRAI : Mme Nathalie DROBINOHA, titulaire, qui donne procuration à Mme Marie-Anne DELEVALLEE, titulaire, Mme Dominique GAILLARD, titulaire, qui donne procuration à M. Gérard LAURENT, titulaire, M. Christophe SIMPERE, titulaire, qui donne procuration à M. Nicolas SIMEON, titulaire, M. François WIART, titulaire, qui donne procuration à M. Pierre-Antoine VILLAIN, titulaire - CAUROIR : M. Benoît DHORDAIN, titulaire, qui donne procuration à M. Slimane RAHEM, titulaire - ESCAUDOEUVRES : M. José DE SOUSA, titulaire, qui donne procuration à M. Jacques DENOYELLE, titulaire - GONNELIEU : Mme Karine MORELLE, titulaire, qui donne procuration à M. Pascal BRUNIAUX, titulaire - PAILLENCOURT M. Fabrice LEFEBVRE, titulaire, qui donne procuration à M. François-Xavier VILLAIN, titulaire - RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE : Bernard DE NARDA, titulaire, qui donne procuration à Mme Maryvone RINGEVAL, titulaire.

**Nombre de conseillers communautaires absents excusés, avant donné suppléance : 04**

ABANCOURT : Mme Françoise LAINE, titulaire, qui donne suppléance à M. René CAPELLE - HONNECOURT-SUR-ESCAUT : M. Jean-Pierre GOLEBIEWSKI, titulaire, qui donne suppléance à M. Jean-Michel TISON - RUMILLY-EN-CAMBRESIS : M. Jean-FICHAUX, titulaire, qui donne suppléance à Mme Laurence WATTELLE, suppléante - TILLOY-LEZ-CAMBRAI : Mme Sonia LANCEL, titulaire, qui donne suppléance à M. Jean-Louis LEBON, suppléant.

**Nombre de conseillers communautaires absents : 04**

AWOINGT : M. Eddy DHERBECOURT - CANTAING-SUR-ESCAUT : M. Eric PARENT - RIEUX-EN-CAMBRESIS : M. Michel MOUSSI - THUN-SAINT-MARTIN : M. Henri DESPRES

**Secrétaire de séance :** M. Benoit VAILLANT.

**DELIBERATION 2021-03-19 : CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT (2021-2024) ENTRE L'UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS DE FRANCE (UPHF) ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CAMBRAI (CAC).**

**DELIBERATION 2021-03-19 : CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT (2021-2024) ENTRE L'UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS DE FRANCE (UPHF) ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CAMBRAI (CAC).**

Rapporteur : Sylvain TRANOY  
Vice-président

Mesdames, Messieurs,

Depuis près de 40 ans, l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (UVHC) prénommée aujourd'hui Université Polytechnique Hauts de France (UPHF) est présente à Cambrai, au travers d'un ensemble de formations universitaires technologiques, professionnalisées et générales, dans le cadre du centre interuniversitaire, au coté de l'Université de Lille qui y dispense des formations juridiques.

La loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche n°2013-660 du 22 juillet 2013 précise que :

- Le service public d'enseignement supérieur contribue à l'attractivité et au rayonnement des territoires au niveau local,
- Et au développement et à la cohésion sociale du territoire national par la présence de ses établissements.

Dans ce cadre, l'UVHC et la CAC ont contractualisé leurs relations par une convention pluriannuelle de partenariat pour la période 2014-2019, afin de soutenir le développement du centre universitaire de Cambrai.

Arrivée à échéance au 31 décembre 2019, celle-ci a été renouvelée d'une année par tacite reconduction, sachant que par décret n°2019-942 du 9 septembre 2019, l'UVHC a été remplacée par l'Université Polytechnique Hauts de France (UPHF), nouvel établissement public à caractère scientifique culturel et professionnel, qui regroupe, en tant qu'établissement-composante, l'Institut National des Sciences Appliquées Hauts de France (INSA-HDF), l'Ecole Supérieure d'Art et de Design de Valenciennes (ESAD) et l'Ecole Supérieure d'Art de Cambrai (ESAC).

La convention qui vous est soumise a pour objet de renouveler et d'actualiser les relations entre les parties dans leurs objectifs communs de soutenir et développer le centre universitaire de Cambrai.

Les dispositions de la convention précisent :

- Le maintien d'une offre de formation diversifiée et une volonté de développement,
- Le développement d'une activité de recherche en biologie et biomatériaux par le laboratoire CMCPA,
- Le renforcement du soutien de la CAC à l'UPHF en matière de fonctionnement général, de soutien à l'offre de formation et de la recherche, de soutien au dispositif INOPME-Recherche, de soutien d'une Chaire d'Excellence (TEC-LOGD), de soutien à l'investissement.

Au regard de la précédente convention, cela se traduit par une augmentation de 3000€ par an pour le fonctionnement général, et 100 000€ par an pour la Chaire d'excellence.

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet, le conseil communautaire a, à l'unanimité, décidé d'accepter les termes de la convention (1<sup>er</sup> janvier 2021-31 décembre 2024) et d'autoriser M. le Président à la signer.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an  
susdits,  
Suivent les signatures.....  
Pour extrait conforme

Le Président,

Publié le **2.9 MARS 2021**

Certifié exécutoire le **2.9/MARS 2021**



François-Xavier VILLAIN

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le



ID : 059-200068500-20210329-D2021\_03\_19-DE

